■ **Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal** **séance du 15 juin 2009**
Commission « Finances » **séance du 8 juin 2009**

2b Budget Principal - Compte de gestion 2008

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes, BOUKHELIF, KOUACHI, M. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE, M. MACHU, SEGUIN, Mmes FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE, Mme RIFFAULT, MM. VARLET, CHEURFA

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DINGIVAL	Pouvoir à :	M. SZPIRKO
Mme OYONO	Pouvoir à :	M. MONTES
Mme BARBETTE	Pouvoir à :	M. BEAUBRUN
- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal		**39**
- Nombre de conseillers en exercice		**39**
- Nombre de conseillers présents		**36**

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

Monsieur le Trésorier Principal, comptable publique, a transmis aux services municipaux de la Ville de Creil le compte de gestion de l'exercice 2007.

Le compte de gestion présente des résultats identiques à ceux du compte administratif.

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	34 807 356,70	37 340 133,34
	Section d'investissement	7 451 277,08	6 876 229,45
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		1 000 000,00
	Report en section d'investissement (001)	1 275 130,45	
		=	=
	TOTAL (réalisations + reports)	43 533 764,23	45 216 362,79 ❶
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	4 969 349,41	4 553 030,75
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	4 969 349,41	4 553 030,75
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	34 807 356,70	38 340 133,34
	Section d'investissement	13 695 756,94	11 429 260,20
	TOTAL CUMULE	48 503 113,64	49 769 393,54 ❷

Soit un résultat de clôture (des deux sections) de : **1 682 598,56 €** (❶ sans reports 2008)
1 266 279,90 € (❷ avec reports 2008)

Il vous est proposé d'adopter ce compte de gestion pour l'exercice 2008.

Vous êtes appelés à voter.

■ **Le conseil municipal**,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29, L2121-3, L1612-12,
Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,
Vu l'avis de la commission « Finances » en date du 8 juin 2009,
Entendu le rapport de présentation,
■ **Vote ordinaire** :
Votants : 39 Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0
■ **Décide à l'unanimité**:
Article unique : d'adopter le compte de gestion 2008 tel que présenté ci-après :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	34 807 356,70	37 340 133,34
	Section d'investissement	7 451 277,08	6 876 229,45
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		1 000 000,00
	Report en section d'investissement (001)	1 275 130,45	
		=	=
	TOTAL (réalisations + reports)	43 533 764,23	45 216 362,79
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	4 969 349,41	4 553 030,75
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	4 969 349,41	4 553 030,75
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	34 807 356,70	38 340 133,34
	Section d'investissement	13 695 756,94	11 429 260,20
	TOTAL CUMULE	48 503 113,64	49 769 393,54

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 23 JUIN 2009

Pour extrait certifié conforme :

MAIRIE DE CREIL (OISE) 062

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur général des Services

Philippe RALUY

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 23 JUIN 2009

Le Directeur général des services certifie
en application de l'article L2131-1du CGCT que le présent acte a été rendu exécutoire :
Le : 24 JUIN 2009

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur général des Services

Philippe RALUY